



Délibération N°15-2023

• Caisse des écoles - Conseil d'Administration – 24.03.2023

L'an **deux mille vingt trois**, le 24 Mars à 12h00, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de Cenon, sur convocation de son président par courriel en date du 16/03/2023, s'est assemblé en visio-conférence, sous la présidence de M. Alexandre MARSAT – représentant du Président.

Nombre d'administrateurs : 8

Nombre d'administrateurs présents : 6

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'administrateurs votants : 6

Présents : Alexandre MARSAT, Jérémy RINGOT, Ingrid LAFON, Sébastien ROSSIGNOL, Marina OUEDRAOGO, Maëva DE FILIPPO

Absents ou excusés : Benoît LOTH (absent), Stéphane GAY (absent)

Secrétaire de séance : Cécile ROJAT

Recrutement d'un intervenant PRE

Le Programme de Réussite Educative est un dispositif permettant de mettre en place un suivi personnalisé auprès d'enfants de 2 à 18 ans, rencontrant des difficultés dans leur parcours de vie.

L'intervention proposée dans le parcours peut relever du domaine scolaire, social, éducatif, sportif, culturel ou de la santé.

Sur le territoire Cenon, le Programme de Réussite Educatif intervient principalement sur les temps péri et extrascolaires (matin/midi/soir et vacances scolaires).

Dans ce cadre la Caisse des écoles recrute des intervenants afin de suivre les enfants qui nécessitent un accompagnement.

Il convient donc de valider :

- Le recrutement d'un nouvel intervenant à partir du 1^{er} avril 2023 :
 - ARENAS Vanessa : AESH dans un dispositif ULIS accompagnera un enfant de maternelle qui présente des troubles du spectre autistique 3 jours/semaine sur la pause méridienne.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par,

6 voix pour

0 abstention

0 voix contre

Valide le recrutement à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

P/le Président de la Caisse des écoles

et par délégation

Alexandre MARSAT

Représentant du Président.

Caisse des écoles
1 Avenue Carnot
33150 Cenon

